



Le Conseil Départemental vous garantit un service social et médico-social de proximité grâce à nos Espaces Solidarités Côte-d'Or qui maillent l'ensemble du territoire départemental.

Au sein des 25 Espaces Solidarités Côte-d'Or, près de 500 professionnels de métiers et de compétences très diversifiés contribuent à l'accueil et l'accompagnement des usagers.

Vous pouvez rencontrer un professionnel du Conseil Départemental dans ces 25 espaces et dans les 31 points d'accueil (sur rdv) où sont également assurées, dans la plupart, des permanences et consultations d'enfants. Des visites à domicile peuvent aussi vous être proposées. Cette présence au plus près des Côte-d'Oriens permet d'accompagner les personnes et de trouver des solutions adaptées à leurs besoins.

Cet accompagnement global est possible avec l'appui des communes, des intercommunalités, des organismes, institutions et associations présents partout en Côte-d'Or. Ces partenariats sont une condition essentielle de l'efficacité de l'action sociale. Ils permettent de réduire les inégalités entre les territoires.

François Sauvadet
Ancien Ministre
Président du Conseil
Départemental de la Côte-d'Or

Contact

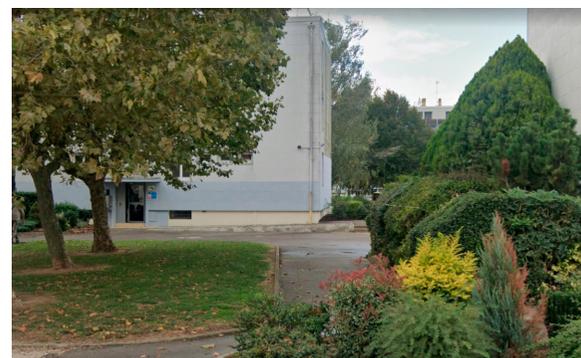
Espace Solidarités Côte-d'Or
Seurre
28 rue du Stade
21250 SEURRE

 03 80 63 33 36

 accueilseurre@cotedor.fr

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Horaires permanences téléphoniques :
8 h30 à 12 h30 et 14 h à 17 h30



Retrouvez l'Espace Solidarités Côte-d'Or
le plus proche de chez vous sur cotedor.fr

Espace Solidarités Côte-d'Or Seurre



Acteur des solidarités
pour vous *accompagner*
près de *chez vous*

cotedor.fr
  

**Côte
d'Or**
LE DÉPARTEMENT 

cotedor.fr
  

**Côte
d'Or**
LE DÉPARTEMENT 

Vous serez orientés vers le professionnel qui répondra à vos besoins grâce à une équipe pluridisciplinaire à votre service :

- Secrétaires d'accueil
- Assistants sociaux
- Éducateurs spécialisés
- Conseillère en économie sociale et familiale
- Référents Parcours Insertion Vers l'Emploi
- Technicienne d'intervention sociale et familiale
- Psychologues (pour des besoins spécifiques)
- Sage-femme
- Médecin
- Infirmières-Puéricultrices
- Professionnels spécialisés dans l'accompagnement des personnes âgées
- Référents Jeunes

Les échanges se font dans le respect du secret professionnel et des règles sanitaires en vigueur.

